

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENCLAVE DES PAPES - PAYS DE GRIGNAN  
 JEUDI 14 AVRIL 2022 – DOMAINE URDY – SAINT-PANTALÉON-LES-VIGNES**

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze avril à 18 heures 30, le CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES régulièrement convoqué le 07 avril 2022 par le Président, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la grande salle du Domaine Urdy à Saint-Pantaléon-les-Vignes, (26770), lieu désigné de sa séance, en session ordinaire du deuxième trimestre, sous la présidence de Monsieur Patrick ADRIEN.

Conseillers titulaires présents	30
Conseillers suppléants présents	1
Absents	1
Excusés	14
Pouvoirs	13
Votants	44

TITULAIRES PRESENTS		
MESDAMES		MESSIEURS
FERRIGNO R. HILAIRE C. LASCOMBES C. LO MANTO MP. MALLET D. MERY C. MIGNET M. PEYRON MC. ROBERT C. TESTUD-ROBERT C.	ADRIEN P. ARRIGONI JN. BARTHELEMY C. BERARD P. BLANC JL. DOUTRES B. FAGARD J. FAU C. GIGONDAN J. GROSSET JM.	GUY M. MARTIN JL. MAZEL JP. MERY P. PERRIN N. PERTEK J. PREVOST J. SAYN P. VALAYER PA. VIAL G.
SUPPLEANTS PRESENTS		
MESDAMES		MESSIEURS
CARMON F.		
ABSENTS EXCUSES		
MESDAMES		MESSIEURS
AYME V. CHEVALIER L. CHEYRON DESLYS C. GENESTON S. GUION MILESI A. SERVAN M.	BESSON D. BODIN JL. DURIEUX B. PACE L. ROUSSIN JM. VALLE B. VAUTENIN C. VIGNE F.	
ABSENTS		
MESDAMES		MESSIEURS
CHAMBERT G.		

## POUVOIRS

Mme MALLET D. avait le pouvoir de Mme AYME V.  
 M. MARTIN JL. avait le pouvoir de M. BESSON D.  
 M. BARTHELEMY C. avait le pouvoir de Mme CHEVALIER L.  
 M. PERRIN N. avait le pouvoir de Mme CHEYRON-DESLYS C.  
 Mme LO MANTO MP. avait le pouvoir de M. DURIEUX B.  
 Mme MERY C. avait le pouvoir de Mme GENESTON S.  
 Mme ROBERT C. avait le pouvoir de Mme GUION-MILESI A.  
 M. BLANC JL. avait le pouvoir de M. PACE L.  
 M. SAYN P. avait le pouvoir de M. ROUSSIN JM.  
 Mme FERRIGNO R. avait le pouvoir de Mme SERVAN M.  
 M. MERY P. avait le pouvoir de M. VALLE B.  
 M. GROSSET JM. avait le pouvoir de M. VAUTENIN C.  
 M. FAGARD J. avait le pouvoir de M. VIGNE F.

## DIVERS

Conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président s'est retiré lors des délibérations n°2022-22 et 2022-23 : **43 votants.**

**20h45** : M. PERTEK J. quitte la séance à l'issue de la délibération n°2022-45 : **43 votants.**

RAPPORTEUR	N°	DELIBERATION	VOTE
P. ADRIEN		Approbation du compte-rendu de la séance du conseil communautaire du 24 mars 2022.	<i>Unanimité</i>
P. ADRIEN	2022-19	Proposition de modification de l'ordre du jour.	<i>Unanimité</i>
JN. ARRIGONI	2022-20	Examen et vote du compte de gestion 2021 – Budget Général.	<i>Pour : 43 Contre : 0 Abstention(s) : 1</i>
JN. ARRIGONI	2022-21	Examen et vote du compte de gestion 2021 – Budget Annexe SPANC.	<i>Pour : 43 Contre : 0 Abstention(s) : 1</i>

JN. ARRIGONI	2022-22	Examen et vote du compte administratif 2021 – Budget Général.	<i>Pour : 31 Contre : 9 Abstention(s) : 3</i>
JN. ARRIGONI	2022-23	Examen et vote du compte administratif 2021 – Budget Annexe SPANC.	<i>Pour : 41 Contre : 1 Abstention(s) : 1</i>
JN. ARRIGONI	2022-24	Affectation des résultats de clôture de l'exercice 2021 - Budget Général.	<i>Pour : 32 Contre : 9 Abstention(s) : 3</i>
JN. ARRIGONI	2022-25	Affectation des résultats de clôture de l'exercice 2021 - Budget annexe SPANC.	<i>Pour : 42 Contre : 1 Abstention(s) : 1</i>
JN. ARRIGONI	2022-26	Amendement - Modification du taux de TEOM appliqué en 2022 aux zones 1, 2 et 3 - Avis	<i>Favorable : 1 Défavorable : 43</i>
JN. ARRIGONI	2022-27	Amendement - Modification du taux de TEOM appliqué en 2022 à la zone 1 (Enclave des Papes) - Avis	<i>Favorable : 1 Défavorable : 43</i>
JN. ARRIGONI	2022-28	Fixation du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour 2022.	<i>Pour : 32 Contre : 11 Abstention(s) : 1</i>
JN. ARRIGONI	2022-29	Vote des taux de la fiscalité pour 2022.	<i>Pour : 43 Contre : 1 Abstention(s) : 0</i>
JN. ARRIGONI	2022-30	Fixation du produit de la taxe sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations pour l'année 2022.	<i>Pour : 43 Contre : 1 Abstention(s) : 0</i>
JN. ARRIGONI	2022-31	Examen et vote du budget primitif 2022 – Budget Général.	<i>Pour : 30 Contre : 11 Abstention(s) : 3</i>
JN. ARRIGONI	2022-32	Examen et vote du budget primitif 2022 - Budget Annexe SPANC.	<i>Pour : 42 Contre : 2 Abstention(s) : 0</i>
JN. ARRIGONI	2022-33	Budget Primitif 2022 – Dépenses Imprévues – Gestion AP/CP.	<i>Pour : 32 Contre : 0 Abstention(s) : 12</i>

JN. ARRIGONI	2022-34	Ressources Humaines - Proposition de création d'un emploi de contractuel-le à temps complet au grade d'adjoint technique pour occuper les fonctions de gardien-ne de déchèterie du 1er juillet 2022 au 31 août 2022 (accroissement saisonnier d'activité - article L332-23 du code général de la fonction publique).	<i>Unanimité</i>
P. ADRIEN	2022-35	Demande de dérogation au repos dominical présentée par la société LE MAGASIN DE L'ABBAYE – 26230 MONTJOYER - Avis de la Communauté de Communes.	<i>Unanimité</i>
PA. VALAYER	2022-36	Fonds de concours – Déploiement des Points d'Apport Volontaire – Demande pour les communes de Valréas et Visan – Approbation.	<i>Pour : 41 Contre : 1 Abstention(s) : 2</i>
MC. PEYRON	2022-37	Compétence Enfance et Jeunesse : Versement d'une subvention de fonctionnement à l'ALSH AGC de Valréas – Approbation.	<i>Unanimité</i>
MC. PEYRON	2022-38	Compétence Enfance et Jeunesse : Versement d'une subvention de fonctionnement à l'ALSH Maison des Enfants de Valréas – Approbation.	<i>Unanimité</i>
MC. PEYRON	2022-39	Compétence Enfance et Jeunesse : Versement d'une subvention de fonctionnement à l'ALSH FREP de Visan – Approbation.	<i>Unanimité</i>
MC. PEYRON	2022-40	Compétence Enfance et Jeunesse : Versement d'une subvention de fonctionnement et d'une subvention spécifique sur projet d'investissement à l'ALSH Oustau d'Aqui de Richerenches – Approbation.	<i>Unanimité</i>
MC. PEYRON	2022-41	Compétence Enfance et Jeunesse : Versement d'une subvention de fonctionnement à l'ALSH AGC de Grillon – Approbation.	<i>Unanimité</i>
MC. PEYRON	2022-42	Compétence Enfance et Jeunesse : Versement d'une subvention de fonctionnement et d'une subvention spécifique sur projet d'investissement à la Crèche Lis Amourié de Valréas – Approbation.	<i>Unanimité</i>
MC. PEYRON	2022-43	Compétence Enfance et Jeunesse : Versement d'une subvention de fonctionnement et d'une subvention spécifique sur projet d'investissement à la Crèche Pomme d'Api de Grillon - Approbation	<i>Unanimité</i>
MC. PEYRON	2022-44	Compétence Enfance et Jeunesse : Versement d'une subvention de fonctionnement à la Crèche Les Bout'Chous de Grignan - Approbation	<i>Unanimité</i>
MC. PEYRON	2022-45	Compétence Enfance et Jeunesse : Versement d'une subvention de fonctionnement et d'une subvention spécifique sur projet d'investissement à la Micro Crèche Les P'tites Etoiles de Valréas – Approbation.	<i>Unanimité</i>

MC. PEYRON	2022-46	Gestion intercommunale du service fourrière animale – Convention 2022 « Lutte contre les chats et chiens errants » avec la Société Protectrice des Animaux de l'Enclave des Papes à Grillon - Approbation	<i>Unanimité</i>
MC. PEYRON	2022-47	Compétence Actions solidarité : Epicerie Sociale - Versement d'une subvention de fonctionnement – Approbation	<i>Unanimité</i>

LE PRESIDENT LEVE LA SEANCE A 20H50.